



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES PÊCHES CONTINENTALES ET D'AQUACULTURE POUR L'AFRIQUE

Quinzième Session

Lusaka, Zambie, 9-11 décembre 2008

GARANTIR UN APPROVISIONNEMENT REGIONAL DE PRODUITS AQUATIQUES: LES PERSPECTIVES DES ETUDES DE CAS SUR L'EVALUATION DES PERTES POST CAPTURES DE LA FAO

RESUME

Ce document présente un aperçu des résultats des études de cas sur l'évaluation des pertes halieutiques post capture menée au Ghana, au Kenya, au Mali, en Tanzanie et en Ouganda. Elle a porté sur des questions qui touchent à la disponibilité du poisson dans une perspective générale au niveau de la chaîne des valeurs et propose des mesures pour renforcer le processus de commercialisation des produits d'alimentation halieutiques dans la région. Le document fait remarquer qu'une partie considérable des débarquements se perd chaque année par le biais de la consommation (des pertes physiques situées entre 20% et 40%). Toutefois les pertes en qualité liées à la dévalorisation du produit est un phénomène fréquent mais très peu reconnu, avec d'importants conséquences financières et monétaires aussi bien que des préoccupations en matière de sécurité alimentaire. Les causes profondes associées aux pratiques de pertes post captures sont identifiées, permettant d'affirmer que d'importantes pertes résultent des pratiques post capture pratiquées en amont et en aval. Bien que voies commerciales transfrontalières dynamiques aient été identifiées, le document fait remarquer que le commerce régional est affecté aussi bien par les pertes physiques que les pertes de qualité en dehors de la multiplicité des points de contrôle et de l'insuffisance d'informations sur le marché. Le document fait voir davantage comment les mesures politiques peuvent assurer que l'objectif des interventions en faveur de la réduction des pertes soit atteint. En rappelant la nécessité pour une meilleure concentration sur les rares ressources de développement ainsi que l'impossibilité d'atteindre un état de perte zéro dans toute pêcherie, le document souligne que les pertes post captures doivent être traitées dans tous leurs aspects et avec une approche holistique. A cet effet, des interventions rentables doivent cibler les pertes importantes, et cela ne sera possible que lorsqu'elles seront suffisamment évaluées.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

INTRODUCTION

1. Généralement les pêches artisanales subiraient des pertes post captures élevées. Toutefois, bien que cette hypothèse puisse s'avérer juste, les chiffres ont en tout temps été estimés et fournis avec des données allant généralement de 15% à 50% et parfois jusqu'à 75%. Les stratégies de réduction des pertes doivent néanmoins être basées sur des données précises et fiables de l'évaluation des pertes qui identifie la source et le degré des pertes, la raison pour laquelle elles ont lieu et le contexte socio économique dans lequel elles se passent. Il est particulièrement important de mieux se concentrer sur les ressources en développement déjà insuffisantes et mettre en œuvre des mesures effectives pour assurer une meilleure fourniture de poissons et des produits halieutiques au niveau de la région.

2. Afin d'offrir une meilleure compréhension des ces questions, la FA a en 2006 initié un programme régional portant sur l'évaluation des pertes post captures dans les pêcheries artisanales en Afrique. Au cours des 18 mois de sa mise en oeuvre, le programme a développé un noyau d'expertise régionale, composé principalement d'officiers des pêches dont la capacité a été développée en méthodologies d'évaluation systématique et pratique des pertes associées à l'identification des interventions effectives de réduction des pertes. Par ailleurs, le programme a développé des outils à distribuer dans la région pour la mise en œuvre de vastes initiatives d'évaluation et de réduction des pertes: un manuel de vulgarisation, un guide pour les chercheurs halieutiques en matière d'évaluation des pertes et un document complet avec des données compilées sur les études de cas dans les pêcheries artisanales au Ghana, au Kenya, au Mali, en Tanzanie et en Ouganda.

3. Le document présent donne un aperçu des résultats de ces études.

LES PRINCIPAUX POINTS DES ETUDES DE CAS MENEES AU GHANA, AU KENYA, AU MALI, EN TANZANIE ET EN OUGANDA

4. Au départ, 61 nations de pêche disposant chacune d'un secteur de pêche artisanale important avaient été retenues mais seulement 5 d'entre elles ont pu terminer l'étude. Une étude d'une durée d'un an a été ainsi entreprise dans les pêcheries choisies ayant une importance socio économique reconnue. Deux pays, à savoir le Ghana et le Mali ont porté leurs analyses sur les pêcheries plurispécifiques, tandis que les 3 autres se sont concentrés sur les pêcheries monospécifiques (les sardines Mukene/Omena/Dagaa du lac Victoria et le Tilapia). Ce résultat provient d'une évaluation préliminaire des pertes basée sur le critère de qualité qui a classé les pertes identifiées par rapport à leur importance. Le processus a été complété avec une quantification des pertes conséquentes. Les caractéristiques clés de ces études sont résumées dans les paragraphes suivants:

5. Dans tous ces pays, le degré des pertes post captures est considérable. Les chiffres (voir tableau ci-dessous) de poissons perdus à travers la consommation varient d'habitude de centaines de tonnes à plus de 10,000 tonnes, avec des pertes signalées allant jusqu'à 28,000 tonnes (entre 20 et 40% de pertes physiques), surtout dans les pêcheries de Lake Sardine. Tandis que les grandes pertes ont été signalées généralement pendant les saisons d'abondantes captures, il y a également eu des moments particuliers durant les maigres saisons où d'importantes pertes ont été signalées. Il a été signalé que ces pertes ont aussi d'importants effets financiers et monétaires quoique visiblement irréguliers.

¹ Ghana, Kenya, Mali, Sénégal, Tanzanie, et Ouganda.

6. Alors que les pertes physiques sont généralement basses, c'est à dire moins de 5% des chargements, les pertes en qualité résultant de la dévaluation du produit ont été les plus fréquentes, et comptent souvent pour plus de 70% des pertes totales.

Pays	Produits halieutiques	% perte physique ² ; Tonnes estimé/ An	% perte en qualité ³ ; Tonnes estimés/An	Impact Macro US \$
Ghana	Poisson fumé	3-17	37,5; 5,206T	60 Million
	Pêche Watsa (filet maillant)	16-20	30,7; 5,742T	9,4 Millions
Kenya	<i>Rastrineobola argentea</i> /Omena avant transformation	0-7.5	1,5-18.9 (7); 3,600T/an	350,015
	Pêche Jarife (filet maillant) (Océan Indienne)	1-5	28; 33.6T	19,110
	Commerçants de Tilapia	Minime	27; 12.3T	36,760
Mali	Poisson frais	2-3;	7,5-25 (17) ; 1,190 T-6,630T	572,550
	<i>Clarias fumé</i>	1-3	8,5; 327T	364,400
Tanzanie	<i>Rastrineobola argentea</i> /Dagaa	20-40 14,000-28,000T	20 14,000T	10 -16 Millions
Ouganda	<i>Rastrineobola argentea</i> /Mukene	26-40 3,400-11,000T	2-5 340-850T	300,000-1.5 Million

7. Dans la pêche de Lac Sardine, la transformation des produits halieutiques en aliments reste une opération où le seuil de 5% des pertes physiques est de loin dépassé. A ce niveau, plutôt que de parler d'ignorance ou de savoir en matière de bonnes pratiques de manipulation, c'est l'indifférence et les habitudes de négligence de la part des exploitants eux-mêmes qui font de cette opération une véritable perte de ressources. Il a été davantage prouvé⁴ que non seulement une part importante des aliments halieutiques est perdue au profit de la consommation directe humaine, puisque la qualité n'est pas une référence à ce niveau, mais aussi des éléments nutritifs de qualité substantiels sont perdus au profit de l'industrie de la volaille à cause des pratiques irresponsables.

8. Que se soit dans les pêcheries plurispécifiques ou monospécifiques et quels que soient les produits, le retard enregistré dans les activités d'achat (au débarquement) et les longs moments de négociation dans de mauvaises conditions de conditionnement/stockage caractéristiques des sites de la pêche artisanale en général favorisent la croissance de la perte de qualité.

² Par définition la perte physique se réfère aux poissons qu'on jette (accidentellement ou volontairement) ou emportés par l'eau de pluies, consommés/mangés par des animaux/oiseaux/insectes

³ Perte de qualité se réfère au changement subit par le poisson (par pourriture ou par morcellement) et qui se vend à un prix réduit. La différence entre la valeur potentielle du poisson ou du produit si aucune détérioration minimale n'a lieu (meilleure qualité) et la valeur réelle du poisson permet d'établir le degré de perte de qualité.

⁴ Ref. M. Masette, The influence of Dagaa-based poultry feed quality on egg production within the L. Victoria Basin. Réunion sur la technologie de production halieutique, usage et assurance qualité. Novembre 2008, Agadir, Maroc.

9. Les effets financiers et monétaires des pertes de qualité sont considérables pour l'économie nationale et les pêcheurs. Cela s'ajoute évidemment aux soucis d'hygiène alimentaire au niveau des petits pélagiques qui constituent une partie importante des débarquements en question.

10. Des pertes considérables sont subies par des transformateurs de poissons à cause des pratiques post captures menées en amont et en aval. Des études ont fait voir des cas où la performance des exploitants post capture a été affectée de manière négative, conséquence des pratiques appropriées adoptées pendant la pêche ou au point d'achat des produits/de négociation du marché, par rapport surtout au segment en amont où de grandes pertes ont été signalées à cause du manque de contrôle de la chaîne frigorifique à bord des pirogues de pêche ou dans le cas des poissons pêchés avec des méthodes de pêches illégales. A titre d'indication, des archives au Ghana ont révélé que lorsque la pêche à la lumière se fait avec de la dynamite toute la cargaison est dévalorisée et ceci peut provoquer la perte de qualité qui coûte à un transformateur des millions de cedis par opération. Cette situation a suscité des questions sur l'application des lois, et ainsi l'aggrégation et l'utilisation de méthodes de capture nocives bien qu'interdites par la législation nationale pour la pêche sont ouvertement pratiquées par certains types d'engin notamment les pêcheurs Watsa (seine coulissante).

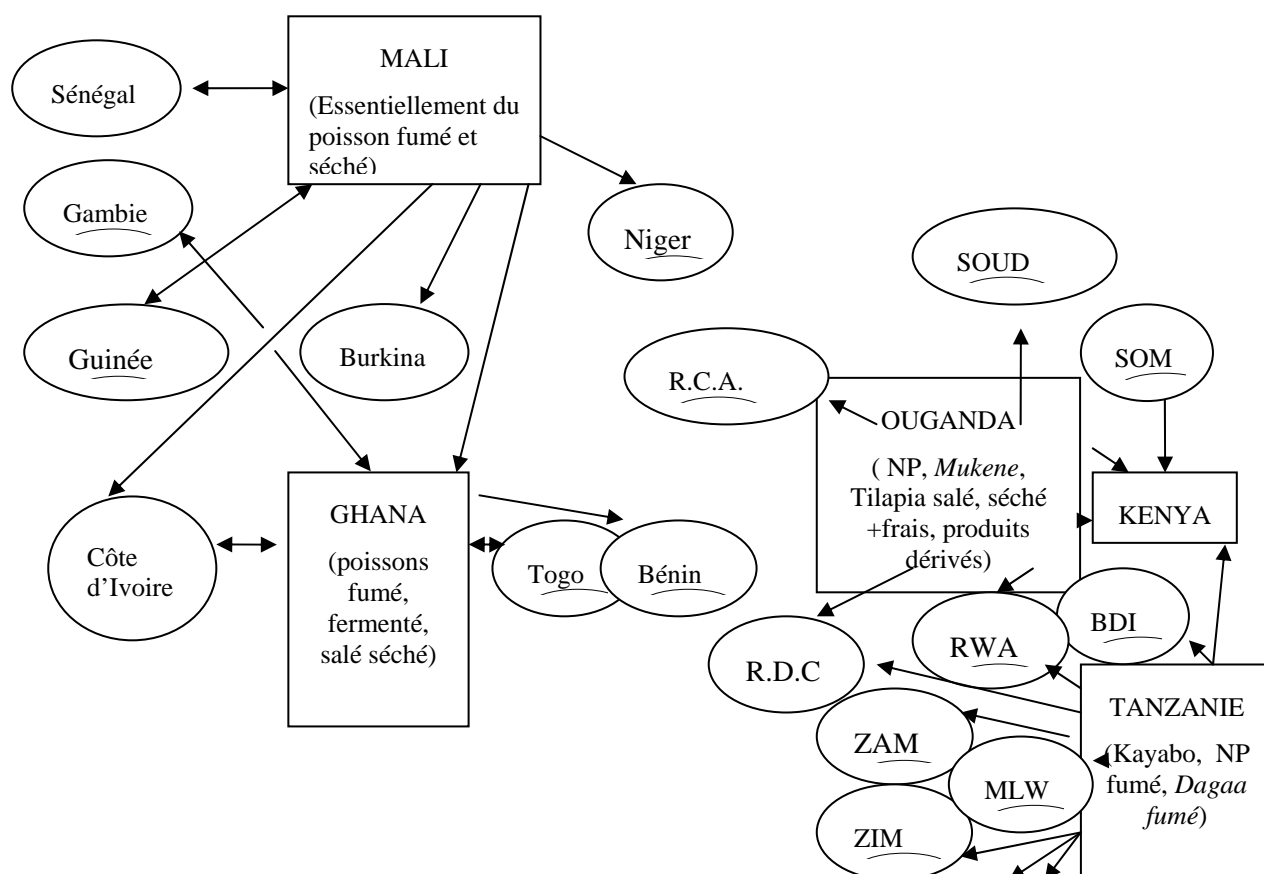
11. Le cadre socioéconomique au sein des pêcheries a un impact considérable sur la commercialisation et ce faisant sur le profit des opérateurs. Il est communément estimé que les interventions techniques visant à réduire les pertes au niveau des poissons frais garantira la préservation de la qualité, et par conséquent l'augmentation du prix du poisson et le revenu des opérateurs. Toutefois les chiffres émanant du terrain indiquent que l'amélioration des profits n'était pas systématique puisque tout développement qualitatif est étroitement lié à la question critique du pouvoir d'achat du pêcheur, du transformateur des produits de pêche ou du consommateur final. En effet, il a été souligné que les plus petits exploitants qui dans certaines communautés constituent la grande partie des acheteurs sont privés d'une telle bonne qualité de poisson. Pour mesure alternative, même en considérant l'effet négatif de temps/température sur la qualité de la matière brute (par conséquent un produit final de valeur inférieure), ces opérateurs s'abstiennent d'acheter (ou retardent de manière intentionnelle les transactions) jusqu'à ce que le pêcheur/vendeur, désespérément à la recherche de clients, soit obligé de réduire le prix afin de se débarrasser d'une cargaison pourrissante.

12. En plus de cette caractéristique commune à toutes les pêcheries étudiées, d'autres sources de pertes ont été identifiées sur d'autres sites/terrains de débarquement de poissons isolés et éloignés pour ce qui concerne généralement les pêches continentales (dans certaines parties du Lac Victoria et dans le barrage de Manantali au Mali) qui sont associées aux pratiques commerciales non transparentes. Les arrangements inéquitables et complexes obtenus avec les négociants (commerçants, transporteurs) ne permettent pas d'augmenter facilement la marge de bénéfice des vrais pêcheurs mais ils ont été aussi identifiés comme mesures qui empêchent ces derniers de s'affranchir du cercle vicieux de la pauvreté.

13. Certaines stratégies importantes adaptables permettraient de contrôler les pertes, surtout pendant la période de transformation. Il s'agit surtout des techniques telles que la prévention au Ghana de l'infestation par des insectes lors de la fermentation et l'utilisation des pirouettes en Tanzanie pour réduire les pertes physiques pendant le séchage naturel de Daga qui doivent être diffusées dans d'autres pays qui connaissent les mêmes pertes.

14. Plusieurs voies commerciales transfrontalières ont été identifiées au delà de la sous région ou des cours d'eau communs. Les principaux produits concernés sont les sardinelles du lac, perche du nil salé, perche du nil fumé, tilapia fumé et frais, Clarias fumé, anchois séché, et fumé.

15. Les pays d'importation de la région concernés par ces transactions sont la République Démocratique du Congo, (RDC), la République Centrafricaine, (RCA), le Rwanda (RWA), le Burundi (BDI), le Malawi (MLW), la Zambia (ZAM), le Zimbabwe (ZIM), le Togo, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Burkina Faso, la Guinée et la Gambie. Le commerce transfrontalier est aussi fait entre les pays qui participent à l'étude PHLA. Les échanges commerciaux apparaissent dans ce schéma.



16. Les modèles identifiés comme ayant des effets sur le commerce régional étaient aussi bien des pertes physiques et des pertes de qualité de produits mal conditionnés au départ, le frelatage causé lors du retard de l'expédition à de multiples points de contrôle des douanes, de la police et des agents sanitaires (certains seraient des points de contrôle non réglementés pour la collecte de revenus et de vérification de la taille/qualité), ainsi que d'informations insuffisantes sur le marché, c'est-à-dire les fournitures potentielles et les demandes des pays, le statut/la valeur des poissons, etc. Alors que d'importantes informations existent sur le commerce halieutique au niveaux international et local indiquant les mesures à adopter pour bien développer ce commerce, celles sur l'exportation halieutique régionale sont difficiles à obtenir voire inexistantes ; et lorsqu'elles sont disponibles elles sont très insuffisantes.

17. Les données recueillies sur le terrain sont considérées comme un outil puissant permettant de sensibiliser les exploitants de poissons, les agents de pêche tout en aidant surtout à convaincre les institutions d'aide au développement à supporter les programmes de réduction des pertes. Les données ont joué un rôle-clé en Tanzanie, où les rapports sur la perte qualitative des poissons ont aidé à attirer des financements du Overseas Fisheries Cooperation Foundation (OFCF) du Japon, avec la fourniture d'équipements et de formation pour la production halieutique à valeur ajoutée à partir des espèces de moindre valeur suivi d'un engagement pour la construction d'une usine de transformation.

ACTION PROPOSEE PAR LE COMITE

18. Les ressources en développement sont déjà limitées, et il y a donc lieu d'en faire une utilisation rationnelle. Par ailleurs, il est unanimement reconnu qu'on ne peut trouver des solutions à toutes les pertes, qu'on ne peut certainement pas parvenir à un statut de Perte ZERO dans les pêcheries artisanales (même pas dans le commerce/secteur industriel halieutique le plus structuré). Cela nécessite des interventions rentables sur d'importantes pertes et ceci n'est possible qu'à la suite d'une évaluation complète de celles-ci. Par conséquent, il est fondamental de compléter l'initiative du programme PHLA pour des évaluations plus grandes dans les situations où les pêcheries artisanales jouent un rôle important. Cela s'avère d'autant plus important que l'expérience a prouvé que les vraies données recueillies sur le terrain sont plus expressives, et par conséquent susceptibles de convaincre les acteurs en développement et sensibiliser les exploitants des pêches pour qu'ils puissent supporter ou mettre en œuvre les mesures de réduction des pertes. Des actions pertinentes pourront comprendre:

- une large diffusion des outils méthodologiques d'évaluation des pertes qui ont été développées et l'encouragement des exploitants pour évaluer eux-mêmes les pertes qu'ils subissent;
- des mesures concrètes d'application effective des lois en amont de la chaîne pour décourager les mauvaises pratiques en vue de réduire les possibilités de pertes au cours des opérations ultérieures;
- une analyse complète des chaînes de valeur et des stratégies d'une distribution équitable des profits aux travailleurs du secteur halieutique là où des pratiques injustes ont été signalées. Par ailleurs, une importante étude de la production et de la commercialisation des petits pélagiques pour assurer que la qualité soit reconnue dans les produits de farine de poisson;
- là où la pertinence des solutions technologiques est reconnue, des stratégies d'adaptation qui ont fait la preuve de leur efficacité doivent être exploitées.
- compte tenu du contexte socioéconomique existant au sein des pêcheries, des mesures politiques sont nécessaires pour assurer que l'objectif de l'intervention sur la réduction des pertes soit atteint avec la création d'un cadre pour traiter la question du pouvoir d'achat, susciter la demande tout en assurant que le droit de tous à l'alimentation soit acquis et ceci en rendant disponible une source de protéine bon marché pour compenser l'incapacité pour cette couche de la population à s'offrir du poisson. Des actions politiques sont aussi nécessaires dans les situations relatives à l'amélioration du commerce régional, c'est-à-dire la réduction des multiples points de contrôle inutiles, la collecte, le traitement des informations du marché et les mettre à la disposition des points d'entrée/douanes aussi bien qu'aux canaux de diffusion institutionnels

Le sous comité devra discuter de ces points et faire des recommandations. Il pourrait mettre l'accent sur les moyens pratiques visant à traiter les questions soulevées et tirer profit des bonnes dispositions qui ont été identifiées pour un approvisionnement régional garanti en produits aquatiques.